



ISSN: 2230-9926

Available online at <http://www.journalijdr.com>

IJDR

International Journal of Development Research

Vol. 11, Issue, 07, pp. 48530-48537, July, 2021

<https://doi.org/10.37118/ijdr.21947.07.2021>



RESEARCH ARTICLE

OPEN ACCESS

MICROCREDIT ET AMELIORATION DES CONDITIONS SOCIO-SANITAIRES DES MENAGES DANS LA COMMUNE DE ZE (BENIN)

*Hervé A. KOMBIENI

Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT), Université d'Abomey-Calavi, Bénin

ARTICLE INFO

Article History:

Received 28th April, 2021
Received in revised form
18th May, 2021
Accepted 26th June, 2021
Published online 25th July, 2021

Key Words:

Zè, Microcrédit, Impact, Social, Santé.

*Corresponding author:

Cláudio Manoel Luiz de Santana

ABSTRACT

Les microcrédits constituent de nos jours une véritable source de financement des activités génératrices de revenus et contribuent à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. La présente recherche est une contribution à une meilleure connaissance des impacts des microcrédits sur les conditions socio-sanitaires des ménages bénéficiaires dans la Commune de Zè. L'approche méthodologique adoptée a consisté en la collecte des données auprès de 200 ménages de bénéficiaires de microcrédits et déterminé avec la formule de Schwartz, le traitement des données et l'analyse des résultats. Les résultats obtenus ont révélé que les crédits reçus par les ménages ont favorisé le développement des activités génératrices de revenu (AGR) telles que le commerce, l'artisanat, les activités agricoles, la transformation agroalimentaire. Les revenus issus de ces AGR ont été améliorés pour 90,6 % des bénéficiaires. Cette amélioration des revenus a induit le changement des conditions sociales des ménages bénéficiaires comme, l'éducation des enfants, l'alimentation, et autres. Sur le plan sanitaire, 49,04 % des bénéficiaires se font soigner désormais dans les centres de santé modernes et 48,23 % des bénéficiaires et leur ménage se procurent leurs médicaments à la pharmacie.

Copyright © 2021, Hervé A. KOMBIENI. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Hervé A. KOMBIENI. "Microcredit et amelioration des conditions socio-sanitaires des menages dans la commune de ze (benin)", *International Journal of Development Research*, 11, (07), 48530-48537.

INTRODUCTION

La vie économique et financière à la fin des années 80 a conduit le Bénin à s'engager dans un processus de redressement à travers trois Programmes successifs d'Ajustement Structurel (PAS) en 1991. Il s'agit d'allouer de manière efficace les ressources, d'assainir les finances publiques, d'améliorer la pauvreté (PNUD, 2008). Cette conjoncture internationale qui engendre le passage du Bénin du système socialiste au système libéral, a eu pour effet fondamentale la libéralisation de la vie économique nationale, l'initiative privée, la libre entreprise. Du coup, un grand nombre d'associations de développement et autres Organisations Non-Gouvernementales (ONG) ont vu le jour. Cependant, ni les solutions préconisées par les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), ni la libéralisation de la vie économique nationale, n'ont réussi à améliorer les conditions de vie des populations. La pauvreté est donc demeurée un véritable problème dans les pays en développement, notamment au Bénin. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à Dossou et Ahyi (2008) qui ont fait remarquer que la réduction de la pauvreté voire un développement communautaire durable et équilibré, passe par le financement de l'économie, lequel résulte non seulement d'une bonne

maîtrise des besoins des communautés à la base mais aussi par un soutien financier efficace de leurs activités génératrices de revenus. Or, au Bénin, la maîtrise de ces facteurs laisse à désirer. A cet effet, en 2002, l'effectif des pauvres est estimé à 2 250 856 soit environ le tiers de la population totale du Bénin (OCS, 2010). Selon Daga (2006), le non accès aux financements est le facteur principal de cette pauvreté identifié par le DSCR du Bénin. Pour remédier à cette situation, la réponse des IMF s'est révélée salvatrice au point où aujourd'hui, des spécialistes (Yitamben, 2004 et Lin, 2005) envisagent l'atteinte du premier des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui est de : réduire de moitié la pauvreté d'ici 2025. De même Sohoudji (2012) et Houdonougbo (2012) affirment que les microcrédits, octroyés par les institutions de micro-finance, contribuent à l'augmentation des volumes des activités des bénéficiaires, à l'augmentation substantielle de leurs revenus, à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques, à leur satisfaction morale, etc. D'ailleurs, de nombreuses études comme celles de Armendariz V. et Morduel S. (2005) ont plébiscité la micro-finance comme un efficace outil universel de développement. Mais rares sont les études d'impact de la micro-finance qui s'intéressent à l'amélioration ou non des conditions de vie des bénéficiaires (Gnimassou, 2009).

Partant du constat que l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres est tributaire de la bonne marche de leurs activités (PNUD, 2008), du fait que les IMF s'investissent énormément dans le financement des AGR des pauvres exclus du système bancaire classique, une interrogation principale se dégage : Quels sont les effets socio-économiques du microcrédit sur les conditions socio-sanitaires des ménages de la Commune de Zè ? L'objectif global de cette recherche est d'analyser les effets socio-économiques du microcrédit sur les conditions socio-sanitaires des ménages.

Situation géographique et découpage administratif de la commune de Zè : La Commune de Zè, subdivision administrative du département de l'Atlantique est comprise entre 6°32' et 6°87' de latitude nord et entre 2°13' et 2°26' de longitude est. Avec une superficie de 653km², elle est la commune la plus vaste du département dont elle occupe 19,88% du territoire. Elle est limitée au nord par les Communes de Zogbodomey et Toffo ; au sud par les Communes d'Abomey-Calavi et de Torri-Bossito ; à l'est par les Communes d'Adjohoun et de Bonou, à l'ouest par la Commune d'Allada. La Commune de Zè compte 73 villages répartis sur zone (11) Arrondissements qui sont : Adjan, Dawé, Djigbé, Dodji-Bata, Hèkanmey, Koundokpoé, Sèdjè-Dénou, Sèdjè-Houègoudo, Tangbo-Djèvié, Yokpo, et Zè Centre. La figure 1 présente la situation géographique de la Commune de Zè. De la lecture de la figure 1, il ressort que la Commune est caractérisée par quatre saisons à savoir deux saisons humides et deux saisons sèches. Pendant la saison pluvieuse, la population s'adonne beaucoup plus aux travaux champêtres où elle investit une partie de leur crédit. Mais pendant la saison sèche, les ménages en général et ceux bénéficiaires des microcrédits en particulier s'adonnent aux activités secondaires telles que le petit commerce, le développement des cultures de contre saison, etc.

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'habitation (RGPH4/INSAE, 2013), la population de la Commune de Zè est estimée à 106962 habitants dont 55 370 femmes (INSAE, 2014). Cette proportion de 9,08% de la population est de celui du département de l'Atlantique et se classe en sixième position du point de vue du poids démographique après les communes d'Abomey-Calavi, d'Allada, de Ouidah, de So-Ava et de Toffo. Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire communal. Les Arrondissements de Zè, Tangbo-Djèvié, Dodji-Bata, et de Hèkanmé concentrent l'essentiel de la population, soit environ 51,01 %. Les Arrondissements moins peuplés sont : Djigbé(5,04%) et Dawé(5,26%).

Données et méthodes : Il s'agit de la démarche utilisée pour aboutir à la collecte des données, leur traitement et à l'analyse des résultats. L'une des approches passe par la détermination de l'échantillon et de la population d'étude.

Techniques de collecte des données : Après la documentation, une enquête a été réalisée pour collecter des informations en milieu réel et ceci auprès des bénéficiaires des microcrédits de même que les responsables des structures de microcrédits. Pour cela, un échantillon a été nécessaire. La formule de Schwartz (1995) a été utilisée pour la détermination de la taille de l'échantillon : $N = Z\alpha^2 \cdot PQ / d^2$ avec : N = taille de l'échantillon ; $Z\alpha$ = écart fixé à 1,96 qui correspond à un degré de confiance de 95 % ; P = nombre de ménage de la Commune/nombre de ménage du secteur d'étude ; Q = 1 - P ; d = marge d'erreur qui est égale à 5 %. Le tableau I présente la taille de l'échantillon. En procédant ainsi par Arrondissement ; Zè-Centre

$$P = 4898/25247 = 0,14 \quad Q = 1 - 0,14 = 0,86 \quad N = 0,15 * 0,86 * (1,96)^2 / (0,05)^2 ; N = 200$$

Bien que la taille de l'échantillon soit déterminée à partir de l'effectif total des ménages du secteur d'étude, ce sont les ménages de bénéficiaires qui ont été interviewés. A cet effet, les processus d'enquêtes répondent à un des critères ci-dessous :

- être originaire du milieu d'étude ou y avoir résidé depuis au moins cinq ans ;
- avoir au moins 18 ans.
- être client d'une institution opérant dans le secteur d'étude ;
- avoir une ancienneté de trois ans au moins dans une IMF, ou être au moins à la fin de son deuxième crédit ;
- utiliser les crédits obtenus dans une AGR.

Données collectées et méthode d'analyse: La méthode utilisée pour la collecte des données est l'entretien individuel auprès des populations concernées à l'aide de l'outil questionnaire et d'un guide d'entretien portant généralement sur les effets des microcrédits dans l'amélioration des conditions socio-sanitaires des ménages bénéficiaires dans la Commune de Zè. Les données collectées concernent entre autres la typologie de microcrédits dans la Commune de Zè, les effets socio-économiques du microcrédit sur les conditions socio-sanitaires des ménages dans la Commune de Zè et les stratégies pour une dynamisation du microcrédit en vue de l'amélioration des conditions socio-sanitaires des ménages dans la Commune de Zè. Dans ce processus, l'analyse des données a permis d'apprécier et d'analyser les effets des microcrédits dans l'amélioration des conditions socio-sanitaires des ménages bénéficiaires dans la Commune de Zè. Ainsi, pour analyser ces paramètres, il a été utile de saisir les questionnaires dans le programme EPI Info 3.1 et de les exporter vers SPSS 16.1 pour l'analyse statistique.

RESULTATS

Les principaux résultats obtenus sont organisés autour des la typologie de microcrédits, les effets socio-économiques du microcrédit sur les conditions socio-sanitaires des ménages, les stratégies pour une dynamisation du microcrédit en vue de l'amélioration des conditions socio-sanitaires des ménages dans la Commune de Zè.

Typologie des formes de microcrédits et modes de fonctionnement des IMF dans la Commune de Zè

Typologie des formes de microcrédits dans la Commune de Zè
Plusieurs structures sont installées dans la Commune de Zè. Elles sont regroupées en trois grandes catégories : les institutions d'épargne et de crédit, les institutions de crédits directs et les structures à volet micro-finance.

- **les institutions d'épargne et de crédit :** elles exercent ces activités à titre principal. Il s'agit pour l'essentiel des mutuelles et coopératives d'épargne et de crédit et leurs apparentées de groupements d'épargne et de crédits (par exemple, la Faïtière des Caisses d'Épargne et de Crédit Agricole Mutuel (FECECAM) qui regroupe 64 Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) constituées pour la plupart, sur une base communale, 36 guichets principaux et 51 guichets secondaires. Elle mobilise à elle seule plus de 90 % de l'épargne rurale) (OCS, 2010).
- **les institutions de crédit direct :** elles exercent l'activité de crédit à titre principal. La mobilisation de l'épargne est accessoire pour ces institutions. Elles prennent les formes d'associations (les principales sont le PADME, le PAPME) ou de société (par exemple, le Financial développement (FINADEV), une société anonyme filiale de la Financial Bank);
- **les structures à volet micro-finance :** il s'agit des ONG (en général, les prestataires de services des organisations financières internationales dans le cadre de la coopération avec la République du Bénin) ou projets/programmes de l'Etat dont la micro-finance, une des composantes de leurs activités, sert de tremplin pour atteindre des objectifs précis. La figure 2 présente la répartition des structures dans la commune de Zè.

L'observation de la figure 2 montre les différents types de structures qui sont : FIDEVI, CLCAM, ALIDE, APHEDD-FINANCE, WABA, etc. De plus, la plupart de ces structures sont concentrées au centre-ville de la commune.

Tableau 1. Taille de l'échantillon

Arrondissements	Nombre de ménages	Nombres de ménages enquêtés	Pourcentages du ménage%
Adjan	6768	32	0,47
Dawé	5675	14	0,24
Dodji-Bata	3986	20	0,50
Hèkanmey	7300	10	0,13
Koundokpoé	5788	15	0,25
Djigbé	5476	16	0,29
Tangbo	4876	18	0,36
Sèdjè-Dénou	999	14	1,4
Sèdjè-Houègoudo	7000	12	0,17
Zè-Centre	8809	33	0,37
Yokpo	4866	20	0,41
Total	61543	200	4,59

Tableau 2. Synthèse des conditions d'octroi et de suivi des crédits par les IMF dans le secteur d'étude

Rubriques	Clcam/Fececam	Aphedd-finance	Renaca	Papme
Formation des nouveaux adhérents et séance d'information	+	+	+	+
Suivi du crédit	+	—	—	+
Taux d'intérêt de 10% dégressif	—	+	+	—
Garanties/avaliseurs	+	—	+	+
Avoir un compte et le mouvoir pendant trois mois	+	+	+	+
Financement de la création d'activité	+	+	+	+
CEE	—	+	+	+

Source : Travaux de terrain, Août 2017

Fonctionnement des IMF dans le secteur d'étude : Cette partie prend en compte l'historique de l'implantation des structures de microcrédit dans la Commune de Zè, les raisons qui motivent les bénéficiaires à adhérer à ces structures, les modes d'octroi et de remboursement des crédits.

Historique des IMF dans la commune de Zè: L'histoire des microcrédits, au Bénin en général, et dans le secteur d'étude en particulier, est relativement récent. Ces origines sont cependant assez lointaines. En effet, les tontines (qui constitue la mère des microcrédits au Bénin) ont commencé dans leur première forme avec des populations paysannes qui s'organisaient entre elles et s'entraidaient mutuellement en cotisant et en octroyant les fonds aux membres de l'association de façon rotative. A côté de cette forme initiale, des groupes d'individus et même des particuliers se sont organisés comme collecteurs ambulants ou sédentaires d'épargne : c'était la deuxième forme de tontine. Ces deux formes de tontines existent toujours et sont caractérisées par un exercice informel de l'activité. Ce qui ne garantit aucune sécurité aux opérations financières s'y relevant. Plus tard, les pratiques de tontine ont pris la forme d'usure où le détenteur du pouvoir financier octroie les fonds à un taux d'intérêt très élevé pour un délai de très court. Les photos 1 et 2 montrent les différentes structures de microcrédit à Zè. Mais peu à peu, naissent des institutions opérant dans le formel. Ainsi, de façon progressive les IMF se sont installées dans tout le pays notamment dans le secteur d'étude. C'est le cas de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) qui s'est installée en 1978, de la Promotion d'Epargne-crédit à Base Communautaire (PEBCO) qui s'est installée en 1995, de la Fédération des Caisses d'Epargne et de Crédit Agricole et Mutuel (FECECAM) qui s'est installée en 1998. En 2001, plusieurs IMF se sont installées à savoir le Projet d'Appui au Développement des Micro-Entreprises (PADME), le Réseau National des Caisses villageoises (RENACA) et l'Union Nationale des Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt (UNACREP). Toutes ces IMF, installées au plein cœur de la commune de Zè, à l'exception du RENACA, ambitionne d'étendre leurs activités sur toutes les localités de la Commune de Zè

Raisons d'adhésion aux IMF et processus d'octroi de crédits :

Dans la commune de Zè, plusieurs raisons motivent le recours aux IMF. Le plus important reste les conditions d'adhésion offertes à la population par les IMF. Ces conditions se résument essentiellement à la proximité des IMF avec les populations. Le taux d'intérêt varie d'une institue à une autre (5 à 15 %). Il s'applique dans toutes les IMF opérant dans le secteur d'étude. L'octroi de crédit dans les différentes IMF rencontrées dans le cadre de la présente recherche est subordonné à l'une des conditions que tout adhérent doit réunir. Les conditions qu'imposent les IMF sont:

- accepter de devenir sociétaire de l'IMF, en payant les frais d'ouverture et d'étude du dossier;
- exercer une activité génératrice de revenu ou à défaut avoir planifié une entreprise dans l'une des localités du ressort territorial de l'IMF ;
- appartenir ou non à un groupe de solidarité sociétaire de l'IMF. Le groupe doit être constitué de trois à vingt membres (selon l'IMF) regroupés par affinité, par activité ou par catégorie socioprofessionnelle ;
- accepter faire une photo de groupe.

Les IMF exigent également des garanties et/ou avaliseurs pour des mesures de précaution, dans le cas où il y aurait une disparition éventuelle du client. Les crédits sont de court terme avec un délai de remboursement variant entre trois et douze mois selon l'IMF. Le montant et la périodicité de remboursement varient d'une IMF à une autre.

Pour le RENACA, cette dernière peut être mensuelle, bimestrielle ou unique. Il faut aussi noter qu'une pénalité est appliquée aux impayés par les IMF. Ainsi, le bénéficiaire d'un crédit, peut obtenir une éducation en santé, en nutrition, en planning familial et gestion d'entreprise. En ce qui concerne le suivi du crédit, chaque IMF dispose d'agents de terrain qui tiennent des réunions périodiques avec les femmes. Au cours de ces réunions, il y a les opérations de versements des traites dues, des dépôts ou retraits d'épargne et de la séance d'éducation après le contrôle de présence. Le tableau II montre la synthèse des conditions d'octroi et de suivi des crédits dans la Commune de Zè. Il ressort de l'analyse de tableau que toutes les IMF investiguées appliquent un taux d'intérêt de 2 %, organise le suivi du crédit et exige de garantie. Par contre le financement de la création d'activité diffère d'une IMF à une autre. Aussi, faut-il préciser qu'à travers les séances de formation et d'information, le client est renseigné sur les services de l'IMF, les conditions d'octroi de crédit et les avantages qui en découlent. C'est également une occasion pour le nouvel adhérent de recevoir une formation sur la comptabilité et la gestion entrepreneuriale.

Après l'octroi du crédit, vient un appui technique par un système de suivi-conseil qui est un mécanisme de contrôle de l'effectivité de la mise en valeur des fonds sollicités. Ce suivi permet dans un premier temps de s'assurer que les clients ont investi les crédits sollicités conformément au plan d'investissement de base validé par l'institution et de leur rappeler les échéances de remboursement. Finalement, ces actions visent un fort taux de recouvrement afin de pérenniser leurs actions et de satisfaire des clients dont l'effectif ne cesse de croître.

S'agissant des conditions de remboursement des prêts et modes de recouvrement, il convient de dire que les techniques utilisées par les différentes IMF sont variées et revêtent trois formes : soit le délai de remboursement est fixé par le client, soit de commun accord avec le chargé de crédit, ou encore le chargé de crédit seul décide du délai de remboursement. Ce délai va du mois et peut atteindre parfois un ou deux ans selon le montant sollicité. Ces techniques de recouvrement constituent les seules utilisées par les IMF du secteur d'étude pour le recouvrement. Les bénéficiaires se déplacent donc vers les IMF au moment convenu pour solder les montants dus. En cas de non-paiement, les IMF peuvent aller jusqu'à la saisie de biens ou la saisie

des garanties. En somme, il ressort que la Commune de Zè dispose d'une variété de facteurs qui sont favorables à la mise en place des structures de microcrédits. Mais, faut-il signaler que les structures de microcrédits sont inégalement réparties sur l'ensemble de la Commune. Par ailleurs, l'octroi des crédits joue un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, c'est ce qui est abordé dans le troisième chapitre à travers les effets socio-économiques, contraintes et stratégies de remboursement des IMF dans la Commune de Zè.

Effets socio-économiques des microcrédits sur les conditions socio-sanitaires des ménages dans la Commune de Zè : Les résultats des enquêtes auprès des bénéficiaires permettent de tirer des conclusions sur les liens entre la micro-finance et les conditions socio-sanitaires des ménages des bénéficiaires dans la Commune de Zè. Ces résultats, bien que fondés sur un échantillon, restent valables pour l'ensemble des bénéficiaires du secteur d'étude.

Microcrédits et évolution des conditions sociales des bénéficiaires : Cette partie fait ressortir les caractéristiques des bénéficiaires, leurs différentes activités et le niveau des crédits qui leur sont octroyés.

Caractéristiques des bénéficiaires : Les services des IMF de la Commune de Zè n'excluent aucune couche de la société. Il suffit, pour bénéficier de leurs services, d'être de nationalité béninoise ayant 18 ans révolus et exerçant une activité génératrice de revenus. Cependant, les résultats des enquêtes montrent que la clientèle des IMF est largement féminine (65,7 %). En effet, les normes traditionnelles en pays fon (fon et apparentés) établissent que les femmes sont faites pour les travaux domestiques. A ce propos, elles n'avaient pas le droit à l'éducation scolaire. Parmi celles qui sont introduites dans le système scolaire, pour de nombreuses autres raisons sociales, plusieurs abandonnent la scolarisation. De plus, les relations homme/femme surtout dans le couple sont telles qu'elles doivent attendre l'homme pour subvenir aux besoins de la famille, puisque c'est le rôle conféré traditionnellement à l'homme. Or, les efforts financiers de l'homme n'ont jamais suffi et ne suffisent pas toujours à entretenir les ménages. Elles sont donc livrées à elles-mêmes et doivent en plus assumer les charges des enfants et parfois des maris, alors qu'elles n'exercent souvent aucune activité. L'autonomisation de la femme et son apport dans le fonctionnement des ménages est en conséquence nécessaire.

Et les nombreuses actions des ONG, des organismes internationaux, les pouvoirs publics et autres, commencent par porter leur fruit. Et c'est cela qui justifie cette féminisation de la clientèle des IMF. Quant aux hommes (31,9 %), ils sollicitent souvent des fonds à investir dans les activités agricoles. Les groupements (2,4 %) sollicitent rarement les microcrédits. Le niveau d'instruction est un des facteurs qui induisent une gestion efficiente des crédits obtenus par les bénéficiaires. De nombreuses études (Djerareou, 2006 cité par OCS, 2010) ont démontré l'influence positive d'un niveau d'étude élevé sur la gestion des crédits. Cette influence du niveau d'étude est confirmée par tous les agents des IMF enquêtés (100%) et même par les bénéficiaires, qui, bien que non instruits pour la plupart, en sont conscients. Cependant, il arrive que même les "intellectuels" gèrent mal les fonds reçus du fait de plusieurs facteurs tels que : maladies, investissements dans des activités non porteuses, dilapidation des sous dans les organisations de manifestations cérémonieuses, etc. (Chabi, 2009). Ceci fonde les encadrements initiés par les IMF surtout en matière de gestion ou de comptabilité.

Activités exercées par les bénéficiaires : Les principales activités exercées par les bénéficiaires de microcrédits dans la Commune de Zè sont l'agriculture, le commerce (surtout la revente), l'artisanat et la production agroalimentaire. Il ressort de ces résultats que 54 % des bénéficiaires officient dans le commerce et la revente. Il s'en suit l'agriculture (27 %), l'artisanat (13 %) et la transformation des produits agricoles (6 %). Les clients des microcrédits de la Commune de Zè pratiquent surtout l'agriculture, le commerce, et l'artisanat (80

% des bénéficiaires enquêtés). L'agriculture constitue la première activité de la population. Elle occupe plus de 70 % des actifs avec une participation importante des femmes. Elle se pratique sur une superficie comprise entre 55 675 ha à 65 533 ha. Plus de 57 % des exploitations agricoles ont une superficie comprise entre 10 et 15 ha. Les grandes exploitations dépassant 50 ha de superficie représentent 8 % de la superficie. La production animale concerne essentiellement les caprins, la volaille et les porcins. Elle occupe près de 9 % de la population active. Elle intervient dans l'économie des ménages par sa contribution aux petites dépenses et à la satisfaction des besoins exceptionnels. De type traditionnel, il n'est pas intégré à l'agriculture et n'est donc pas orienté vers la maximisation des revenus. L'élevage de bovins est l'œuvre de quelques éleveurs qui confient leur cheptel aux éleveurs. Cependant l'élevage moderne est pratiqué et organisé dans certaines stations. L'artisanat occupe près de 7 % de la population active, répartie sur les nombreuses branches d'activités de l'artisanat, récemment définies par la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin (le bâtiment, l'alimentation, les fibres végétales, l'hygiène et les soins corporels).

Activités agricoles : Les bénéficiaires investissent leurs prêts essentiellement dans le développement de l'agriculture et le maraîchage. Les photos 3 et 4 présentent les champs d'arachide et de manioc appartenant à un bénéficiaire de microcrédit. Les crédits octroyés sont régulièrement dépensés par les bénéficiaires à la préparation des champs, à l'achat des semences et des intrants agricoles. Ils servent également à payer la main d'œuvre. Quant à l'élevage, il concerne le gros bétail (bovin) et le petit bétail (ovin, porc). Mais, l'aviculture (élevage des oiseaux), la cuniculture (élevage des lapins), la pisciculture, sont également observées. Cependant, très peu de bénéficiaires risquent les crédits qui leur sont octroyés dans les investissements en élevage. Les contraintes en matière d'hygiène et de prophylaxie, gage de la bonne santé des animaux, constituent le facteur dissuasif. Cependant, certains bénéficiaires s'y adonnent, vu que le secteur est très pourvoyeur d'emploi et d'importantes recettes. Lesdits bénéficiaires utilisent alors les crédits à leur octroyés pour installer les unités de production ou pour acheter les matériels d'élevage ou encore pour assurer le fonctionnement de la ferme selon que cette dernière existait déjà ou non. Au vu du délai de remboursement souvent accordé aux bénéficiaires, l'investissement dans les activités agricoles est faible puisque les rendements sont aléatoires et sont tributaires de nombreux facteurs non contrôlés tels que les intempéries. Aussi, sont-ils obligés de s'en remettre à l'encadrement du Centre Communal de promotion Agricole (CeRCPA) de Zè, du cabinet/pharmacie du Groupement d'Appui d'Encadrement et de Recherche en Milieu Rural (GERME), etc. pour la pérennisation de leur activité.

Activités commerciales : Dans le secteur d'étude, 54 % des bénéficiaires interviewés exercent comme activité le commerce. Plusieurs produits sont proposés dans les marchés et boutiques (photo 5). Ce domaine d'activités est le plus important dans lequel les crédits y sont investis. Pour 7 % des bénéficiaires enquêtés, ces réalisations sont possibles aux prêts. Les commerçants proposent toutes sortes de produits. Il s'agit des produits agricoles (maïs, arachide, haricot, tubercules, fruits et légumes), des produits d'élevage, des produits manufacturés (tissus, bijoux, pièces de rechange pour automobiles, cyclomoteurs et autres, matériaux de construction, produits alimentaires et cosmétiques) des appareils électroniques, etc. Ces produits se trouvent sur les marchés, dans les diverses boutiques ou encore sous des tentes de fortune le long des artères (principales ou non). Toutefois, la vente de l'essence frelatée est une activité à risque selon 55 % des bénéficiaires enquêtés.

Artisanat et Transformation agroalimentaire : Treize pourcent (13 %) des bénéficiaires de microcrédits demandent des fonds pour l'achat des matériels de travail afin d'agrandir leur espace de travail ou encore constituer un fond de roulement. Pour ce qui concerne la transformation agroalimentaire, seulement 6 % des bénéficiaires ayant fait l'objet des investigations, investissent dans ce domaine qui regroupe de petites unités de production comme les huileries, les unités de production de vin de palme. Des enquêtes, il ressort que

l'huile de palme occupe une place très importante dans les activités où sont investis les crédits consentis par les ménages. En effet, 65 % des femmes bénéficiaires achètent les noix de palme, les transforment et les vendent. Les bénéfices tirés de cette varient d'une saison à une autre et des marchés d'écoulement.

Rentabilité de l'activité : Le développement des activités des structures de microcrédits sont à la fois rentables aux responsables des structures et aux bénéficiaires. Pour 75 % des responsables de structures interrogés, ils réalisent un bénéfice d'au moins cinquante mille francs (50.000 FCFA) par an et ceci par client. Or, le nombre de bénéficiaires qu'ils servent par an est d'au moins cent (100). De leur côté, 90 % des bénéficiaires ont affirmé que les crédits consentis auprès des structures de microcrédit constituent pour une véritable source de revenu, car, ces montants, bien qu'étant insuffisants leur permettent d'entreprendre des activités génératrices de revenus, qui leur procure assez de bénéfice. En somme, pour un crédit de cinquante mille francs, elles peuvent réaliser une marge bénéficiaire de vingt à trente mille francs le mois. Ceci associé à leurs activités secondaires, elles arrivent à faire face à leurs problèmes sanitaires et ceux de leurs enfants.

L'encadré 1 illustre le témoignage d'une femme bénéficiaire du microcrédit dans l'arrondissement de Sèdjè-Dénou.

Encadré 1. Extrait d'un témoignage d'une femme bénéficiaire de microcrédit

Je m'appelle Baï et j'ai 65 ans. Cela fait plus de 15 ans que je fais des prêts auprès des structures de microcrédit. La structure qui me fait de prêt est ALIDE. Cette structure m'octroie un crédit allant de 100.000 à 200.000 Francs. Cette année 2019, j'ai fait un prêt de 150.000 F dont une partie a été investie dans la production de l'huile de palme et l'autre partie dans la vente de gari, que j'ai confié à ma fille de 17 ans. Avec ces deux activités, j'économise au moins 40.000 F par mois, ce qui me permet de respecter mes engagements vis-à-vis de ma structure (10.000 F par mois) et de payer ma tontine mensuelle qui s'élève à 5.000 F. Le mois passé, c'est grâce à ce crédit que j'ai pu sauver mon garçon de 12 ans qui avait souffert de l'appendicite et qui était opéré à l'hôpital de Zone d'Abomey-Calavi. En somme, ces structures contribuent à nous sauver d'une manière ou d'une autre dans l'amélioration de nos conditions de vie à Zè.

L'analyse de cet encadré montre que les structures de microcrédit jouent un rôle très capital dans la vie des bénéficiaires de la Commune de Zè. Toutefois, plusieurs facteurs limitent le développement et le bon fonctionnement de ces structures. Ces contraintes sont de plusieurs niveaux et varient d'une structure à une autre. Il s'agit entre autres des Contraintes au niveau des bénéficiaires comme les pertes de temps avant d'entrer en possession des crédits ; le manque de suivi du fait que les bénéficiaires sont abandonnés à eux même une fois le prêt est accordé ; le taux élevé des pénalités sur les prêts ; le mauvais choix des activités génératrices de revenus. Quant aux contraintes au niveau des structures, elles concernent entre autres la mauvaise foi de certains clients qui ne respectent pas toujours les échéanciers ; l'insuffisance de moyen financier pour faire face à la demande des clients ; le manque d'encadrement des responsables chargé de crédit dans les structures ; le détournement des fonds disponibles par certains responsables des structures ; le manque d'informations fiables sur certains bénéficiaires ; le désengagement de certains avaliseurs ; la fuite de certains bénéficiaires de leurs quartiers pour non-respect des engagements. L'encadré 2 montre le témoignage d'un responsable de structure de microcrédit dans l'arrondissement de Tangbo-Djèvié. De l'analyse des informations relatives à cet encadré, il ressort que de leur côté, les structures de microcrédit rencontrent d'énormes difficultés qui limitent leurs activités. Il faut donc des mesures d'appui afin de faire de ces structures, un véritable pôle de développement dans la Commune de Zè.

Encadré 2. Témoignage d'un responsable de structure de microcrédit dans l'arrondissement de Tangbo-Djèvié

Nous les responsables des structures de microcrédit de la Commune de Zè, nous rencontrons trop de difficultés dans le recouvrement des crédits octroyés à nos bénéficiaires. Dans un premier temps, leurs maisons sont pour la plupart inaccessibles. C'est des gens qui n'ont pas souvent de garantis car nos clients sont à 98 % des femmes. Globalement, nos clients, à 75 % respectent leurs engagements vis-à-vis de notre structure. Toutefois, d'autres ne paient pas et refusent même de se présenter lorsqu'on les convoque. Il y a deux semaines, une dame qui serait venue de Bonou a fui le village avec le crédit et les échéanciers, le tout faisant un montant de 350.000 F. Avec ça, on a peur et on devient de plus en plus vigilant, ce que les clients ne comprennent pas toujours.

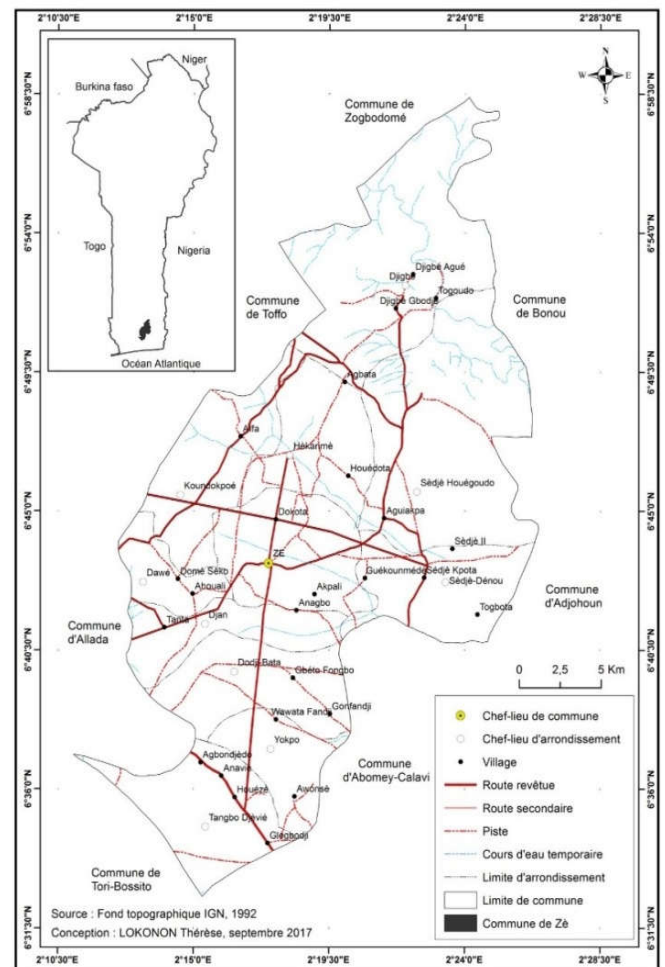


Figure 1. Situation géographique et administrative de la Commune de Zè

Suggestions

Au vu de tout ce qui précède, quelques mesures sont proposées pour davantage améliorer les effets des microcrédits sur les conditions socio-sanitaires des ménages et de leur ménage. Ces mesures vont à l'endroit des bénéficiaires, des responsables des IMF, de l'Etat et des autorités locales.

Suggestions à l'endroit des ménages bénéficiaires des microcrédits : Les suggestions sont faites aux bénéficiaires pour une meilleure gestion de leur crédit et pour plus de mieux-être dans leur ménage:

- prendre au sérieux l'adhésion à une IMF et comprendre qu'elle ne se fait pas par plaisir mais plutôt par conscience et objectif ;
- faire une étude du marché, avant d'entreprendre toute activité, et comprendre que l'offre doit être égale à la demande et que les produits du marché doivent être complémentaires. Rechercher aussi les débouchés pour l'écoulement des produits ;
- investir réellement les crédits reçus dans l'activité prédéfinie et éviter le détournement des objectifs du crédit ;
- suivre assidûment les différentes formations, partager les expériences en matière de gestion ;
- se comprendre et s'aider mutuellement en couple afin d'avoir la paix psychologique.

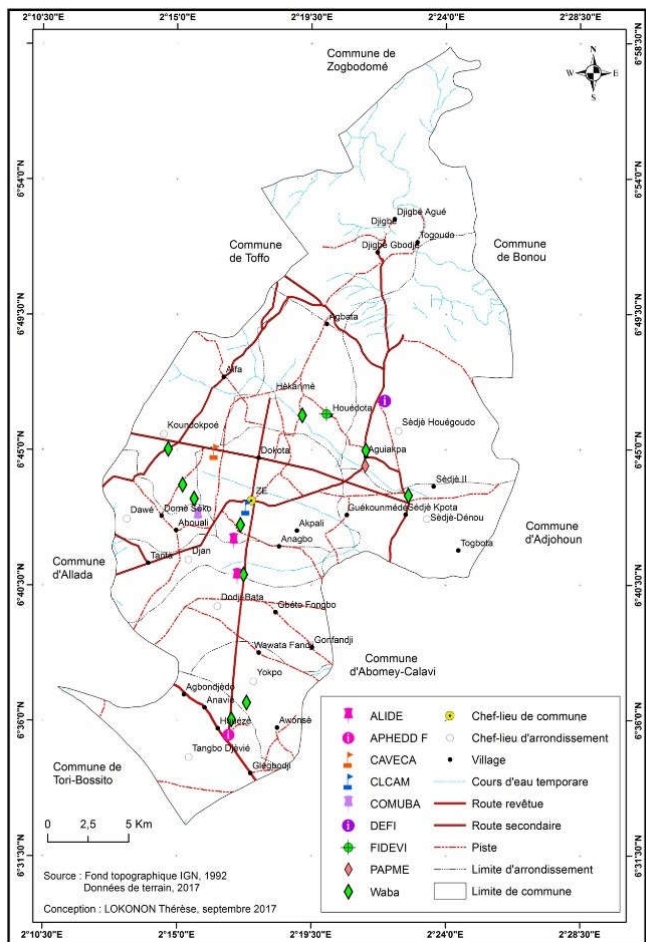


Photo 2_Le bâtiment d'une autre structure de crédit à Zè



Photo 3_ Champ d'arachide à Zè

Figure 2. Répartition spatiale des structures de microcrédits dans la Commune de Zè



Photo 1_Le bâtiment d'une structure de crédit à Zè



Photo 4_Champ de manioc à Zè



Photo 5.1_Activités commerciales développées par les bénéficiaires



Photo 5.2_Activités commerciales développées par les bénéficiaires

- renforcer l'encadrement des IMF par la mise en place d'une centrale de risque afin de mettre un terme aux prêts multiples ;
- surveiller d'avantage les ONG et mutuelles qui collectent l'épargne et/ou accordent de crédit ; ceci permet d'identifier rapidement et de poursuivre les organisations qui s'affichent sont coupables d'escroquerie vis-à-vis de la pauvre population à la recherche de services financiers et non financiers de proximité ;
- assainir l'environnement le secteur de la micro-finance par le renforcement des conditions de création des IMF et l'instauration de conditions de sécurisation de leurs actifs capitaux,
- réduire la fiscalité relative aux micro-entreprises afin de permettre aux bénéficiaires d'oser investir sans grandes difficultés ;
- promouvoir l'alphabétisation.

DISCUSSION

La question du lien entre microcrédit et réduction de la pauvreté a fait et continue de faire l'objet de nombreux travaux de recherche. Des auteurs tels que Wotto (2008) et Azonhè (2009) affirment à ce propos que les microcrédits constituent un instrument de réduction de la pauvreté lorsqu'il est bien utilisé à travers les AGR. Pour la présente recherche, plusieurs documents, notamment les rapports d'études et de recherches ont été explorés. Ainsi, Fassinou (2001) constate que l'avènement des microcrédits a changé les conditions de vie des populations du cinquième arrondissement de Porto-Novo. Les étalages et les magasins ont été renforcés avec l'arrivée de nouvelles marchandises grâce aux crédits. Par ailleurs, il a notifié que plusieurs facteurs peuvent influencer le remboursement à bonne date des crédits alloués. Au nombre de ceux-ci, il a mis l'accent sur la mévente, le changement brusque du train de vie. Tous ces paramètres peuvent pousser les responsables en charge des IMF à recourir à des méthodes peu orthodoxes pour recouvrir les créances (confiscation de biens, vente d'une partie de domaines, etc.). Les travaux de Talonet *al.* (2001) confirment les résultats de Fassinou(2001), en montrant que les microcrédits permettent aux bénéficiaires de diversifier leurs activités et d'augmenter en conséquence leurs revenus avec des bénéfices substantiels. Cela leur permet d'améliorer leurs conditions de vie. Wotto (2008), Ateni (2010), Sohoudji (2012) et Houdonougbo (2012), pour leur part,affirment que les microcrédits, octroyés par les institutions de micro-finance, contribuent à l'augmentation des volumes des activités des bénéficiaires, à l'augmentation substantielle de leurs revenus, à l'amélioration de leurs conditions socio-économiques, à leur satisfaction morale, etc. car à défaut de les sortir progressivement voire définitivement de la pauvreté. Cependant il est remarquable que ces changements tels que l'analphabétisme, l'absence ou l'insuffisance de formation des bénéficiaires à la gestion des crédits, la mauvaise gestion des crédits, le manque de suivi, les contraintes socio-économiques, influencent les effets escomptés du crédit. Ces résultats, qui sont les mêmes que ceux de Ferrany (2006), montrent néanmoins que le crédit tel qu'il est octroyé, ne réduit l'incidence et la profondeur de la pauvreté que de façon temporaire. Il évoque alors la nécessité d'accompagner l'octroi des crédits de services non financiers (programmes sociaux initiés pour faciliter une bonne gestion et allègement des contraintes de paiement des prêts). Il faudrait alors initier des actions à long terme, favoriser l'alphabétisation et la réduction des tares socioculturelles, réaliser l'harmonisation des échéances de remboursement et la définition d'une politique locale concertée, accompagner les bénéficiaires avec des formations en gestion et les sensibiliser aux bienfaits d'un cadre de vie sain.

CONCLUSION

Au terme de la présente étude, il ressort que la Commune de Zè, plusieurs IMF interviennent et financent plusieurs activités génératrices de revenu, notamment le commerce, les activités agricoles, l'artisanat et la transformation. Les résultats des

Suggestions à l'endroit des institutions de micro-finance

Les mesures proposées ici permettront aux IMF de renforcer l'amélioration des conditions de vie de leurs clients et de s'assurer leur remboursement :

- offrir plus de formation en matière de gestion et de marketing, d'alphabétisation, d'assainissement et de prévention des pathologies fréquentes ;
- assister davantage les clients avec des séances-conseils ;
- adapter le taux d'intérêt au niveau de vie de la population ;
- adapter les rythmes de remboursement aux durées des activités financées ;
- organiser des émissions radiophoniques en langues locales centrées sur les techniques de vente et de gestion des revenus

Suggestions à l'endroit de l'Etat et des autorités locales

Pour mieux accompagner les IMF dans l'amélioration des conditions de vie de la population en l'occurrence celle du secteur d'étude, les suggestions suivantes sont faites à l'Etat central et aux autorités locales :

- rendre effective la Commission Nationale de Recouvrement créée en Août2008 pour appuyer les IMF, afin de réduire les impayés ;

investigations montrent que les crédits octroyés par les IMF induisent une amélioration des conditions de vies des bénéficiaires à tout point de vue. En effet, les crédits ont permis à 73,82 % des bénéficiaires de renforcer leur activité, à 14,63 % d'investir dans une nouvelle activité. Les revenus issus de ces AGR ont été améliorés pour 90,6 % des bénéficiaires. Cette amélioration des revenus a induit l'amélioration des conditions sociales des ménages des bénéficiaires (logements, l'éducation des enfants, l'alimentation, le réinvestissement, les loisirs, et autres). Sur le plan sanitaire, 49,04 % des bénéficiaires et leur ménage se font soigner désormais dans les centres de santé modernes et 48,23 % des bénéficiaires et leur ménage se procurent leurs médicaments à la pharmacie. Mais cette amélioration des conditions socio-sanitaires est encore très faible et cela est d'ailleurs confirmé par les bénéficiaires. En conséquence, l'amélioration desdites conditions est temporaire. Cette situation est entretenue par la mévente, la mauvaise gestion des revenus, l'analphabétisme, etc. cependant, des facteurs amplificateurs de l'amélioration pourraient être recherchés dans la baisse des taux d'intérêts actuels, la revue des termes de remboursement pour des produits appropriés, le meilleur ciblage des bénéficiaires, l'amélioration de l'accès des bénéficiaires aux services d'appui aux entreprises et la mobilisation des ressources à moindre coût, le développement des infrastructures pour faciliter la commercialisation des produits et le développement des activités génératrices de revenus, la mise en place des politiques et actions visant à accroître en permanence les revenus. Les conditions d'octroi des crédits doivent être revues, en vue de tenir compte du fait que les bénéficiaires doivent être effectivement les plus pauvres. Des conditions plus adaptées permettront de réduire les impayés qui pourraient se généraliser aux institutions classiques de micro-finance. Pour accroître l'impact du microcrédit, il conviendrait d'améliorer également l'offre de services non financiers (accès à la gestion, aux marchés, amélioration de la technologie, etc.) Enfin, dans la vision d'une étude plus approfondie, il serait utile d'élargir le champ d'investigation aux non bénéficiaires afin de réaliser une étude comparative entre les non bénéficiaires et les bénéficiaires et d'affiner les connaissances sur l'impact des microcrédits sur les conditions socio-sanitaires des bénéficiaires.

REFERENCES

- Ateni A. 2010. Institution de microcrédit et développement agricole dans la commune de Ouèssè, 71 p.
- Azonhe T. 2009. Analyse systémique des déterminants environnementaux de la morbidité paludique et diarrhéique chez les populations du secteur agricole dans la dépression des Tchi au sud du Bénin. Thèse de doctorat, EDP/GENV/FLASH/UAC, 238 p.
- Armendariz V. et Morduel S. 2005. Les microcrédits, à quoi sert ? Rapport bilan, 102 p.
- Chabi C. K. C. O. 2009. Impacts des structures de micro-finance sur le développement socio-économique de la commune de Parakou. Mémoire de Maîtrise en Géographie, UAC/FLASH/DGAT, 93 p.
- Daga, A. 2006. Structures de micro-finance et lutte contre la pauvreté en milieu rural dans la commune d'Abomey-Calavi
- Dossou M. et Ahy A. 2005. Efficacité économique de la loi sur les systèmes de financement décentralisé au Bénin. Mémoire de maîtrise en science économique, UAC/FASEG, 62 p.
- Fassinou B. 2001. Mise en œuvre des microcrédits et réduction de la pauvreté dans la Commune d'Abomey-Calavi. Mémoire de maîtrise en science économique, UAC/FASEG, 85 p.
- Ferrary R. 2006. Apport des structures de micro finances dans la réduction de la pauvreté dans la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Rapport de fin de stages de BTS, 55 p.
- Gnimassou M. 2009. Importance des activités génératrices de revenus dans le processus de réduction de la pauvreté dans la commune de Houéyogbé. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH/DGAT, 61 p.
- Houdonougbo A. 2012. Impacts socio-économiques des micro-finances sur l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune d'Adjaouèrè. Mémoire de maîtrise de géographie, UAC/FLASH/DGAT, 76 p.
- Insee, 2013. Résultats provisoires du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation. Cotonou, 54 p.
- Lin E. 2005. Production and processing of small seeds for birds. Agricultural and food engineering technical report, FAO, Rome, Web, <http://www.fao.org/3/a-y5831e.pdf>
- Ocs 2010. Rapport sur le profil social Ed 2008 : protection sociale et pauvreté, Cotonou, 73 p.
- Ocs 2006. Etude d'impacts des reformes foncières sur la pauvreté et la situation sociale au Bénin. Rapport final Tome 1, document de Synthèse, Cotonou, 187 p
- Pnud 2008. Rapport sur le niveau de l'économie des pays du Tiers-Monde, Genève, 145 p.
- Schwartz D. 1995. Méthodes statistiques à l'usage des médecins et biologistes. Collection statistique en biologie et en médecine, 4ème édition, Flammarion, Médecine 314 p.
- Sohoundji G. 2012. Impact socio-économiques et contraintes liées au développement des structures de microcrédits dans la Commune de Zangnanado. Mémoire de maîtrise en science économique, UAC/FASEG, 76 p.
- Wotto B. 2008. Micro-finance et réduction de la pauvreté dans la commune de Bohicon. Mémoire de maîtrise en science économique, UAC/FASEG, 68 p.
- Yitamben S. 2006. Qui peut développer et quoi développé ? Cours d'économie appliquée, 65 p.
